



# Soutenir les dynamiques agricoles collectives : la coordination PSADER/PENAP



## Préambule

Les difficultés rencontrées par les exploitants agricoles à proximité des agglomérations ainsi que la rétention spéculative de foncier agricole peuvent laisser croire que les espaces agricoles à proximité de la ville ne sont pas d'un grand intérêt pour l'agriculture.

En ce sens, accompagner des projets agricoles collectifs en plus d'une protection foncière permet de montrer, aux habitants et propriétaires que l'agriculture du territoire est dynamique, en capacité d'exploiter et d'innover au contact de la ville. La dynamique agricole donne une nouvelle valeur à l'espace potentiellement productif avec le souhait, sur le long terme, de faire changer le regard et les pratiques sur ces espaces.

## La coordination PSADER/PENAP

Le PSADER-PENAP est l'association du Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (Psader) porté par les collectivités sous l'égide de la Région et de la politique de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PENAP) portée par les collectivités sous l'égide du Département ou de la Métropole de Lyon.

Ces deux politiques permettent d'apporter un soutien financier à des projets agricoles. L'intérêt de la coordination est de réunir les différents acteurs concernés dans une instance commune qui arbitre l'affectation des moyens mis en commun au service de projets agricoles collectifs.

La coordination PSADER-PENAP a lieu dans les territoires où des périmètres de PENAP ont été instaurés, c'est-à-dire dans le territoire du Scot de l'Agglomération lyonnaise et dans celui du Scot de l'Ouest lyonnais.

Le programme d'actions pour l'Agglomération lyonnaise s'articule autour de trois axes stratégiques :

- Créer des conditions favorables au maintien d'une agriculture périurbaine viable,
- Gérer et améliorer les liens entre l'urbain, le périurbain et le rural,
- Participer à la qualité des espaces agricoles et naturels ainsi que des ressources en préservant la biodiversité et les paysages, la qualité de l'eau et gérer les risques (érosion, inondation...).

Le programme d'actions du Psader de l'Ouest lyonnais s'articule également autour de trois axes stratégiques :

- Préserver et valoriser les ressources naturelles,
- Préserver le foncier agricole et créer les conditions d'attractivité pour assurer le renouvellement des exploitations,
- Permettre le maintien et le développement d'une agriculture dynamique et durable.

Dans ces deux territoires, l'animation est reconnue comme un objectif à part entière de la politique agricole permettant d'accompagner la réalisation des différents objectifs. L'animation constitue ainsi le quatrième axe des programmes d'actions sur lequel s'adosent les précédents notamment pour l'accompagnement des porteurs de projet.

D'ores et déjà, plusieurs projets agricoles et environnementaux ont pu être soutenus, de la création de points de vente collectifs, au développement de cultures polliniques en passant par la restauration de zones humides et l'installation de maraîchers.

**Pour plus d'informations :**

Agglomération lyonnaise  
Ouest Lyonnais